

# COMMUNE/INTERCOMMUNALITÉ : QUI FAIT QUOI ?

## LES DOMAINES DE COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zones d'activités économiques  
Promotion des activités agricoles  
Abattoir  
Parc des expositions l'Eduen  
Aérodrome  
Office de tourisme  
Chemins de randonnées, voies vertes  
Accueil des nouveaux arrivants

### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

Transport urbain et transport à la demande  
Assistance à l'élaboration des documents d'urbanisme  
Aire d'accueil des gens du voyage  
Aménagement et entretien de la voirie communautaire, soit 55% de l'ensemble des voies communales

### LOGEMENT, CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Programmes d'amélioration de l'habitat  
Promotion des énergies renouvelables  
Collecte, transfert, traitement et valorisation des déchets  
Assainissement non-collectif (SPANC)  
Fourrière automobile  
Fourrière animale

### SANTÉ / SOCIAL

Maison des spécialistes et maisons de santé pluri professionnelles  
Gestion par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de l'ensemble de l'aide sociale, les personnes âgées ou handicapées, la famille, l'insertion sociale et professionnelle, le relais d'assistant(e)s maternel(le)s et les structures d'accueil petite enfance, la ludothèque

### EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Centre nautique, centre aqua récréatif  
Espace Sport Nature  
Cosoc (gymnases polyvalents)  
18 bibliothèques et relais lecture  
Conservatoire de musique, 2 écoles de musique, école d'arts plastiques, atelier hip-hop  
Gestion du muséum d'histoire naturelle  
Salle de spectacle Jean Genet

### SCOLAIRES

Écoles maternelles et primaires (sauf les bâtiments) : personnel, mobilier et fonctionnement  
Restauration scolaire, transport scolaire et accueil périscolaire (garderie, TAP)

### ANIMATION-JEUNESSE

7 accueils de loisirs : activités pour les 3-12 ans et les 12-17 ans pendant les vacances scolaires et les mercredis, offre de stages pendant les vacances d'été, formation BAFA  
Point information jeunesse (PIJ)

### INFORMATIQUE ET COMMUNICATION

Développement du numérique  
Réseaux informatiques dans les écoles et les mairies  
Promotion du télétravail  
Publications communautaires comme *Sortir en Grand Autunois Morvan* ou le *guide de l'été en Grand Autunois Morvan*. Mise à jour du site internet et animation des réseaux sociaux

## CE QUI DÉPEND DES COMMUNES

Etat-civil, élections  
Passeports (uniquement dans les mairies équipées), cartes d'identité  
Cimetières  
Politique de la ville et centre sociaux  
Aménagement et entretien de la voirie communale, soit 45% de l'ensemble des voies  
Espaces verts, fleurissement, entretien des trottoirs et des places  
Gestion technique des bâtiments restant communaux : salles des fêtes, églises...  
Vie associative locale, sport, vie culturelle des communes, musées et animation du patrimoine  
Cérémonies patriotiques, festivités  
Publications de bulletins municipaux  
Police municipale  
Camping

CE QUI NE DÉPEND NI DE VOTRE COMMUNE NI DU GRAND AUTUNOIS MORVAN  
Les collèges, les lycées, les routes départementales, la gendarmerie, les pompiers, ERDF, le téléphone, les fournisseurs d'accès à Internet, la TNT...



## LE CONSEIL DES MAIRES

Les 55 maires sont régulièrement réunis pour définir les grandes orientations de l'intercommunalité.



## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

C'est l'organe délibérant du groupement intercommunal. Il se réunit au minimum une fois par trimestre. Les séances sont publiques. Les conseillers communautaires qui siègent au sein du conseil communautaire sont au nombre de 86, et représentent les 55 communes.

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il est composé du président, des vice-présidents et d'autres conseillers communautaires. Il instruit les dossiers soumis au conseil communautaire et peut, par délégation de ce conseil, prendre certaines décisions (par exemple : demandes de subventions).

→ **LE PRÉSIDENT** : élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la communauté. Il fixe l'ordre du jour des séances du conseil et les préside ; il met en œuvre les décisions avec l'aide des services, décide des dépenses à engager.

→ **LES VICE-PRÉSIDENTS (15)** : élus parmi les conseillers communautaires, ils reçoivent délégation du président pour l'exercice des différentes compétences de la communauté.

→ **LES MEMBRES DU BUREAU (19)** : élus parmi les conseillers communautaires, ils siègent aux côtés du président et des vice-présidents.

## LES COMMISSIONS

Des commissions de travail (affaires générales, culture, travaux...) se réunissent régulièrement pour préparer les projets de décision et les dossiers qui seront ensuite soumis au conseil communautaire.



le Grand **Autunois** Morvan

## LE GRAND AUTUNOIS MORVAN

Hôtel communautaire 7, route du Bois de Sapin - BP 97 - 71400 Autun  
03 85 86 80 52 / [contact@grandautunoismorvan.fr](mailto:contact@grandautunoismorvan.fr)

INFOS PRATIQUES  
[grandautunoismorvan.fr](http://grandautunoismorvan.fr)

REJOIGNEZ-NOUS SUR [legrandautunoismorvan](https://www.facebook.com/legrandautunoismorvan)

# Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 l'Autunois Morvan voit l'avenir en grand...

Nouveau périmètre, nouvelles compétences, nouveaux lieux-ressources, nouveaux services... et toujours la même volonté d'avancer ensemble.



le Grand **Autunois** Morvan

ANOST	ETANG-SUR-ARROUX	SAINT-EUGÈNE
ANTULLY	IGORNAY	SAINT-FORGEOT
AUTUN	LA BOULAYE	SAINT-GERVAIS-SUR-COUCHES
AUXY	LA CELLE-EN-MORVAN	SAINT-JEAN-DE-TRÉZY
BARNAY	LA CHAPELLE-SOUS-UCHON	SAINT-LÉGER-DU-BOIS
BRION	LA COMELLE	SAINT-LÉGER-SOUS-BEUVRAY
BROYE	LA GRANDE-VERRIÈRE	SAINT-MARTIN-DE-COMMUNE
CHARBONNAT	LAIZY	SAINT-MAURICE-LES-COUCHES
CHISSEY-EN-MORVAN	LA PETITE-VERRIÈRE	SAINT-NIZIER-SUR-ARROUX
COLLONGE-LA-MADELEINE	LA TAGNIÈRE	SAINT-PRIX
CORDESSE	LUCENAY-L'EVÊQUE	SAISY
COUCHES	MESVRES	SOMMANT
CRÉOT	MONTHELON	SULLY
CURGY	MORLET	TAVERNAY
CUSSY-EN-MORVAN	RECLESNE	THIL-SUR-ARROUX
DETTEY	ROUSSILLON-EN-MORVAN	TINTRY
DRACY-LES-COUCHES	SAINT-DIDIER-SUR-ARROUX	UCHON
DRACY-SAINT-LOUP	SAINT-EMILAND	
EPERTULLY		
EPINAC		

Les informations clés  
pour tout comprendre

# LES COMMUNES

43

+

8

+

4

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND AUTUNOIS MORVAN INITIALEMENT COMPOSÉE DE 43 COMMUNES

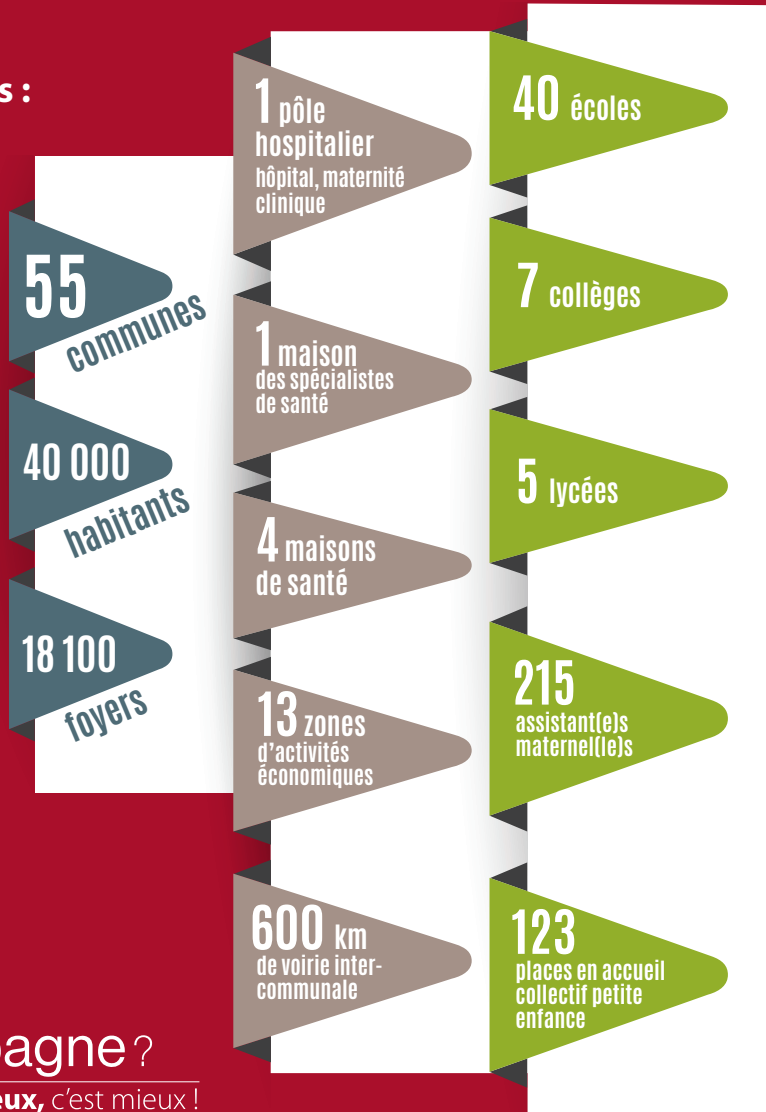
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BEUVRAY VAL D'ARROUX, SOIT 8 COMMUNES

4 COMMUNES ISSUES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS ET DES VIGNES

55

COMMUNES COMPOSENT LE GRAND AUTUNOIS MORVAN AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017

En chiffres :



ville ou campagne ?  
Les deux, c'est mieux !

Le maillage territorial du Grand Autunois Morvan offre à la fois les services et équipements indispensables (commerces, loisirs culturels et sportifs), un environnement naturel préservé et un patrimoine époustouffant. Un compromis idéal entre ville et campagne !

# REPÈRES GÉOGRAPHIQUES



Les cinq pôles de services de proximité sont opérationnels pour aider la population dans ses démarches administratives. Lieux-ressources ouverts à tous, sans limite géographique, ils accueillent, renseignent et accompagnent les usagers.

- **DANS CHAQUE PÔLE, VOUS TROUVEZ :**
  - des informations générales liées aux compétences assurées par le Grand Autunois Morvan (collecte des déchets, animation-jeunesse, transports,...),
  - de la documentation, des formulaires.
- **DANS CHAQUE PÔLE, VOUS POUVEZ :**
  - inscrire votre (ou vos) enfant(s) aux activités périscolaires (cantine, garderie, TAP,...), centres de loisirs et stages d'été,
  - vous inscrire à certaines activités (Semaine Bleue, Printemps des retraités,...),
  - prendre contact avec les services communautaires : CIAS, affaires scolaires... Il s'agit de rendez-vous ou permanences dans les pôles (ou le cas échéant à Autun ou sur d'autres sites),
  - prendre rendez-vous avec un élu ou un représentant communautaire,
  - déposer une requête.

# LES PÔLES DE SERVICES DE PROXIMITÉ

## 🏠 PÔLE D'AUTUN

SIÈGE ADMINISTRATIF ET SOCIAL DU GRAND AUTUNOIS MORVAN  
Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h  
7, route du Bois de Sapin - 71400 AUTUN  
Tél. : 03 85 86 80 52 / contact@grandautunoismorvan.fr

## 🏠 PÔLE D'ANOST/CUSSY

Ouvert lundi et vendredi de 9h à 12h  
Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Mairie - 35, grande rue des Galvachers - 71550 ANOST  
Tél. : 03 85 82 73 26 / pole.anostcussy@grandautunoismorvan.fr

## 🏠 PÔLE DE COUCHES

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Rue des Grands Bois - 71490 COUCHES  
Tél. : 03 85 45 51 69 / pole.couches@grandautunoismorvan.fr

## 🏠 PÔLE D'EPINAC

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Hôtel de ville - Place Charles de Gaulle - 71360 EPINAC  
Tél. : 03 85 82 10 12 / pole.epinac@grandautunoismorvan.fr

## 🏠 PÔLE D'ETANG-SUR-ARROUX

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h  
2 bis rue d'Autun - 71190 ETANG-SUR-ARROUX  
Tél. : 03 85 82 38 14 / pole.etang@grandautunoismorvan.fr

## SOYONS CONCRETS !

Vous souhaitez savoir où faire garder votre enfant de moins de trois ans, vous avez besoin de rencontrer un référent rénovation de l'habitat...  
**Contactez l'un des cinq pôles de proximité.**

## SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE !

- En quelques clics sur [grandautunoismorvan.fr](http://grandautunoismorvan.fr), vous pouvez :
- effectuer des démarches en ligne,
  - payer vos factures,
  - accéder aux annuaires (services, associations, artisans, ...),
  - retrouver les actualités et autres informations pratiques de la collectivité.